



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux contribuables de la municipalité de Saint-Stanislas par le soussigné, Louis-François Caron, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Stanislas que:

Lors de sa séance ordinaire tenue le 1er décembre 2025, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

La séance ordinaire prévue initialement le 7 décembre 2026 est reportée au 15 décembre 2026 à 19 h 30, à l'hôtel de ville situé au 1302, rue Principale, à Saint-Stanislas.

Le conseil municipal invite cordialement les citoyennes et les citoyens à assister à cette séance publique ainsi qu'aux autres séances dont les dates demeurent inchangées au calendrier des séances ordinaires de 2026.

DONNÉ à Saint-Stanislas, ce 14 octobre 2026.

Louis-François Caron
Directeur général et greffier-trésorier
Municipalité de Saint-Stanislas